

Quelquefois la chambre du mort est transformée en chapelle ardente, où ceux qui l'ont aimé sont admis à le revoir. Plus rarement, le cercueil ouvert est descendu dans un salon tendu de draperies funèbres et illuminé comme une église. Cette décoration dépend absolument de la situation de fortune du défunt ou de ses héritiers. Ceux-ci, en tenant compte, bien entendu, de leur position pécuniaire, ne doivent ni lésiner ni marchander, quand il s'agit de dépenses de cette espèce. Ils sont tenus de faire honorablement les choses, cela ne veut pas dire qu'ils soient obligés d'étaler un faste ruineux, tout relatif qu'il peut être, mais qu'il est de bon goût, en ces tristes circonstances surtout, de ne commettre aucune mesquinerie.

On éloigne les jeunes enfants de la chambre mortuaire, où il faut faire régner le silence, où l'on doit marcher doucement, parler bas, où la vie ordinaire est, pour ainsi dire, suspendue.

Dans le grand monde (comme on dit),—et voilà que l'usage se répand dans tous les mondes (comme on dit encore),—les lettres d'invitation au convoi sont rédigées au nom des seuls parents masculins; les femmes de la famille n'y figurent pas, même la veuve, même la mère, même la fille!

Le jour de l'enterrement, le cercueil est exposé sous la porte de la maison. On l'entoure de lumières, on le couvre de fleurs, dernier hommage, dernier présent à celui qui va disparaître à jamais! Chaque ami apporte son bouquet, sa couronne. On se souvient des imposantes funérailles du grand tribun et du grand poète, où les fleurs s'entassaient par monceaux énormes. L'antiquité donnait aussi des fleurs aux morts. Elle leur avait conservé le pavot et la primovère. Elle couronnait de roses sauvages les jeunes vierges enlevées par la "noire voleuse."

Les domestiques en deuil, un nœud de crêpe à l'épaule,—à leur défaut une garde,—sont rangés sous le porche, autour de la bière.

Les invités qui se rendent à la maison mortuaire sont reçus par les parents masculins. On se serre la main. Des conversations ne s'établissent jamais entre les personnes présentes. Ce serait une inconvenance suprême. Si on est forcé de se dire quelque chose, on parle bas, à demi voix. Les parents du mort sont en habit, en grand uniforme, ou en autres vêtements de deuil, s'ils n'ont pas droit à l'uniforme ou ne possèdent pas d'habit. Dans tous les cas, la tenue est d'une scrupuleuse propreté et très soignée.

Si le mort est un personnage officiel, il faut prendre des dispositions, réglées d'ailleurs par un cérémonial d'Etat. Certaines positions entraînent aussi certaines cérémonies, arrêtées d'avance.

ANN SEPH.

UNE HÉROÏNE CHRÉTIENNE

JE suis un vieux soldat, et j'ai vu plus d'un noble exemple de courage sur le champ de bataille, mais le vétéran le plus ancien et qui a affronté toutes les batailles ne déploie pas plus de sang froid, ni plus de simplicité héroïque dans l'accomplissement de son devoir que cette intrépide armée de sœurs de charité.

Le 18 août 1870, je fus blessé dans la bataille de Gravelotte (Lorraine) et j'étais étendu au milieu des morts et des mourants. Le soir arriva. Je me demandais si j'allais mourir en cet endroit, oublié comme tant d'autres pauvres soldats, et mes pensées se portaient vers mon père et ma mère, qui sans doute priaient pour moi.

Ceux qui n'ont jamais quitté le foyer paternel—ceux qui espèrent expirer dans les bras de parents chéris—ne peuvent pas réaliser les angoisses, l'affreuse perspective d'une mort solitaire, le soir, sur un champ de bataille, sans entendre un seul mot d'encouragement ni sentir le presserment d'une main. A cette heure suprême notre seule source de consolation est de se jeter à la merci de Dieu.

Tout à coup, à une distance de quelques pas, j'aperçus, agenouillée dans un terrain souillé de sang, une Sœur de Charité. Jamais, je pense, n'ai-je éprouvé une joie si intense ou tant de soulage-

ment à la vue de cette religieuse. Quelques secondes auparavant, j'étais presque au désespoir. La coiffe blanche avait suffi pour faire revivre en moi mon courage et ma foi. Par un effort suprême, qui me causa de grandes douleurs, je réussis à me soulever, et à m'accouder de manière à mieux voir et à être vu. Je n'osais pas crier, crainte d'être épié par des trainards de l'armée allemande, qui avaient l'habitude barbare d'achever les blessés.

La Sœur était agenouillée auprès d'un pauvre soldat dont elle pansait les blessures, tout en lui adressant des paroles d'encouragement. Je ne pouvais pas saisir les mots, mais d'après les inflexions de la voix je comprenais le sens. J'étais sur le point de l'appeler doucement, quand j'entendis le galop d'un cheval, et un cavalier parut aussitôt. Il tenait une lance dans sa main gauche, et dans sa droite l'épée d'un officier français, laquelle je reconnus sur le champ par les glands dorés qui pendaient de la garde. En s'approchant de la Sœur, il lui fit des menaces en mauvais français. La pieuse femme se leva, et étendant la main d'une manière suppliante, elle montra le soldat blessé. "Voyez, dit-elle, je soulage ce pauvre malheureux."

Le cavalier tartare fit reculer son cheval, comme s'il eût craint d'être arrêté par cette femme, et brandissant son épée au-dessus de sa tête, d'un seul coup il trancha la main droite de l'héroïne. Elle fit un faible gémissement, et tomba par terre en faisant le signe de la croix avec son bras mutilé, tandis que le Prussien partit au galop en poussant un grognement sauvage.

Je tombai sans connaissance. Quand j'ai recouvré mes sens, j'étais dans une ambulance, et une Sœur était penchée sur moi. D'abord je la pris pour celle que j'avais aperçue sur le champ de bataille, mais non—celle-ci avait ses deux mains. Qu'est devenue la Sœur de Charité blessée? Elle séjourne maintenant avec les anges, à côté d'une rivière de crystal, et son front est pour toujours ceint de la couronne du martyr.

CHOSSES ET AUTRES

—On dit que madame John Jacob Astor possède des diamants pour plus de \$800,000.

—Les Jésuites ont présenté au pape la somme de £40,000, comme contribution de leur ordre au denier de Saint-Pierre.

—Plusieurs objets de valeur, qui avaient été exhibés à l'exposition vaticane, ont été volés. Parmi les objets volés, il y a un calice évalué à £2,000.

—Les cadeaux reçus par S. S. Léon XIII, à l'occasion de son jubilé, s'élèvent à au-delà de \$20,000,000, dont la moitié en argent comptant.

—On punit, à Moroco, les femmes dont la langue répand scandale en leur frottant les lèvres avec du poivre de cayenne.

—On estime que le pape a reçu 2,500 télogrammes de félicitations des différentes parties de la terre à l'occasion de son jubilé.

—Il existe, dans plusieurs villes des Etats-Unis, des établissements où l'on fait une spécialité de rapiécer et raccommoder les bas et les chaussons.

—On jugeait un vagabond. "Vous avez été pris, pour la trentième fois, sur la voie publique. Vous n'avez donc pas de domicile?" "Pas ma faute; j'attends que les loyers baissent."

—Le prince et la princesse de Galles célèbrent, le 10 mars 1888, leurs noces d'argent. A cette occasion, le conseil communal de Londres leur offrira le modèle en argent de l'Institut impérial que l'on construit en mémoire du jubilé de la reine Victoria.

—Edison va nous causer une surprise. Cette fois nous prendrons un morceau de papier, le mettrons dans une machine, lui parlerons, le retirerons ensuite et l'enverrons sous enveloppe. Voilà l'ouvrage qu'aura à faire la première personne. Alors celui qui recevra le papier le mettra dans une autre machine, et, ô merveille! cette seconde personne entendra de l'intérieur

de l'instrument les mots dits par la première personne au papier! On nous apprend que ces nouvelles machines vont être prochainement mises en usage.

Les bruits de guerre commençant à se répandre de plus en plus, il est bon de connaître les forces des puissances engagées. La Russie compte, en temps de paix, 10 régiments de cavalerie de la garde et 46 régiments de dragons, comprenant ensemble 328 escadrons; 2 régiments de la garde et 15 régiments de cosaques de l'armée du Don, comprenant ensemble 98 sfofnias; 1 escadron de la garde et 4 régiments de l'armée de Terek, comprenant 17 sfofnias, 1 régiment de l'armée d'Astrakan de 4 sfofnias, 6 régiments de l'armée d'Orembourg, comprenant 30 sfofnias; 1 escadron de la garde, 1 sfofnia d'enseignement et 3 régiments de l'armée de l'Oural, comprenant 17 sfofnias; 3 régiments de l'armée de Sibirie, comprenant 18 sfofnias, 1 régiment de 4 sfofnias de l'armée de Smiratchevsk, 1 régiment de l'armée de Sabakal de 6 sfofnias et 2 sfofnias de cosaques du fleuve l'Amour. Il faut joindre à cet effectif 24 sfofnias de Cavalerie irrégulière stationnées en Asie.

En résumé, la Russie pourrait, en cas de guerre européenne, faire entrer en ligne 577 escadrons de sfofnias de cavalerie. Ce chiffre, joint à l'effectif de la cavalerie française, donne un total de 618 escadrons en temps de paix. Quant aux puissances alliées, voici leurs effectifs respectifs de cavalerie en temps de paix:

1. Empire allemand, 372 escadrons;
2. Autriche-Hongrie, 246;
3. Italie, 144.

Soit un total de 762 escadrons.

Ajoutons que la cavalerie russe européenne compte 99,676 hommes et 91,754 chevaux; la cavalerie allemande 66,948 hommes et 62,469 chevaux et la cavalerie austro-hongroise 44,170 hommes et 37,023 chevaux.

Ces chiffres ne comprennent pas la cavalerie de réserve. Les chiffres donnés ci-dessus sont fournis par le correspondant militaire du *Post* et assurés être très exacts.

PRIMES DU MOIS DE JANVIER

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal.—Adolphe Descary (\$50.00), 85½, rue St-Constant; J. B. Renaud, 299, rue Amherst; Cyrille Gervais, 911, rue Mignonne; Dele Rosana Labonté, 212, rue St-Dominique; Dame Alfred Lussier, 148, rue Richmond; A. Patenaude, 352, rue Craig; Dame G. Laurencelle, 128, rue Berri; Napoléon Cardinal (\$25.00), 37, rue Olier; J. B. Chauvin, 95, rue Menai; J. B. Morin, 8, rue Rousseau; Ed. Fournier, 6, rue Leduc; George Lagacé, 470, rue Wolfe; Dame veuve Agnes Lynch, 2615, rue Notre-Dame; Joseph Larin, 54, rue Barré; Alfred Doré, 283, rue La-guchetière; Alfred Pilon, 477, Avenue Laval; Joseph Leduc, 181, rue Barré; Charles Spénard, 58, rue St-Antoine; Dame veuve Rosalie Houllier, 249, rue Iberville; Didier Léonard, 248, rue Guy; David Wasbrod, 2091½, rue Notre-Dame; Joseph Léveillé, 18, rue Rolland; Médard Barbeau, 422, rue des Seigneurs; Albert Desnoyers (\$10.00), 1, rue St-Dominique; Dame S. Bélanger, 128, rue St-Laurent.

Québec.—Ulric Germain (\$4.00), 3, rue Arago, St-Roch; Onésime Boiteau, (deux primes) 2, rue Prévost; Chs. Robillard, employé au *Canadien*; Joseph Magnan, 290, rue St-Jean; Joseph Paquet, rue du Pont, St-Roch; P. Gosselin, rue St-Valier, St-Sauveur; Lexina Berprier, 2, rue Hermine, St-Sauveur; Siméon Gosselin, 92, rue Sauvageau, St-Sauveur; Joseph Rondeau, 386, rue St-Jean; J. Gilbert, 298, rue St-Jean; Félix Marois, 29, rue Colomb.

Hull, P. Q.—Delle Agnes McAvoy, 130, rue Main; E. E. Madore.

St-Henri de Montréal.—Charles Mailhot, 72, Avenue Atwater; Edouard Latour, 89, rue Gareau; Delle Adèle Ross, 89, rue Bourget.

Longueuil.—Alex. Cotté.

Côteau St-Louis.—Arthur Laperrière, 11, rue St-Etienne.

St-Joseph (Beauce).—Pierre Légré.

Boucherville.—Jules Normandin.

Village St-Gabriel.—J. T. Bernabé, coin des rues Centre et Napoléon.

QUARANTE-SEPTIÈME TIRAGE

Le quarante-septième tirage des primes mensuelles du *MONDE ILLUSTRÉ* (numéros de février), aura lieu **SAMEDI**, le 3 mars à huit heures du soir, dans la salle de l'**UNION ST-JOSEPH**, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.